C/2024/7417

12.12.2024

Mesures d'assainissement — Décision relative à des mesures d'assainissement à l'égard de «Assicurazioni Rischi Agricoli VMG 1857 S.p.A., impresa di assicurazioni, e FINASS VMG 1857 S.p.A.»

[Publication effectuée conformément à l'article 271 de la directive 2009/138/CE du Parlement européen et du Conseil sur l'accès aux activités de l'assurance et de la réassurance et leur exercice (solvabilité II) et à l'article 237, paragraphe 2, du décret législatif nº 209/2005]

(C/2024/7417)

Entreprise d'assurance	Assicurazioni Rischi Agricoli VMG 1857 S.p.A. Via Spalato 11/2 20124 Milan MI ITALIE Numéro d'identification fiscale, numéro de TVA et numéro d'immatriculation au registre des sociétés de Milan nº 01329860157 Identifiant d'entité juridique (LEI) 815600F5033868D0CD12
Entreprise qui exerce le contrôle au sens de l'article 210 du décret législatif nº 209/2005	FINASS VMG 1857 S.p.A. Via Spalato 11/2 20124 Milan MI ITALIE Numéro d'identification fiscale, numéro de TVA et numéro d'immatriculation au registre des sociétés de Milan nº 01700840158
Date, entrée en vigueur et nature de la décision	Décret du ministre des entreprises et du «Made in Italy» du 6 novembre 2024, adopté sur proposition de l'IVASS – Dissolution des organes d'administration et de contrôle d'Assicurazioni Rischi Agricoli VMG 1857 S.p.A. et de FINASS VMG 1857 S.p.A. et mise sous administration extraordinaire de ces entreprises pour une durée maximale d'un an à compter de la date d'adoption du décret, en vertu de l'article 231, paragraphe 1, point a), de l'article 275, paragraphe 2, point b), et de l'article 282 du décret législatif nº 209/2005. Notifié à l'IVASS le 8 novembre 2024. Mesure IVASS prot. nº 0244892/24 du 8 novembre 2024 — Désignation des organes des procédures d'administration extraordinaire conformément à l'article 233 du décret législatif nº 209/2005.
Autorités compétentes	Ministre des entreprises et du «Made in Italy» Via Molise 2 00187 Rome RM ITALIE IVASS – Istituto per la Vigilanza sulle Assicurazioni (Autorité de surveillance du secteur des assurances) Via del Quirinale 21 00187 Rome RM ITALIE
Autorité de surveillance	IVASS – Istituto per la Vigilanza sulle Assicurazioni (Autorité de surveillance du secteur des assurances) Via del Quirinale 21 00187 Rome ITALIE

Administrateur extraordinaire, désigné dans les deux entreprises	M. Massimo Michaud
Comité de surveillance, désigné dans les deux entreprises	M. Claudio Ferrario M. Antonio Blandini M[me] Monica Biccari
Droit applicable	Droit italien Articles 231, 233, 275 et 282 du décret législatif n[o] 209/2005